

Chers collègues,

Le dossier phare de cette session est consacré au schéma de développement social.

Ce n'est pas un dispositif supplémentaire, c'est un changement d'attitude qui nous invite à inventer une nouvelle pratique de l'intervention sociale.

De manière un peu triviale je veux dire que **la politique sociale ne doit pas être la voiture balai** du développement territorial destinée à s'occuper de ceux restés au bord du chemin. Précisément parce que personne ne doit rester au bord du chemin.

Nous devons permettre à chacun, quelles que soient ses difficultés, ses fragilités (l'âge, le handicap, l'emploi...), de trouver sa place dans la société et de participer au projet collectif quel que soit son niveau : l'immeuble, le quartier, le village, la vallée, le canton, le département...

Il faut passer d'une logique de dispositifs d'aide à une logique d'intégration des populations fragilisées.

Passer d'une citoyenneté passive à une citoyenneté active.

C'est une question de dignité pour les individus et d'efficacité pour la société.

Et c'est l'objet du schéma de développement social.

A la précarité de l'emploi s'ajoute aujourd'hui une précarité toute aussi grave que la 1^{ère}, celle des relations aux autres. Et dans ces conditions **notre 1^{ère} responsabilité, en tant que chef de file de l'action sociale, sera sans doute de recréer des liens.**

Plus que jamais nous devons nous engager dans la revitalisation de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

Bien-sûr les politiques sociales ne pourront assumer seules cette lourde tâche. C'est pourquoi ce schéma de développement social va mettre en synergie l'ensemble des politiques publiques (social, culture, éducation, infrastructure, habitat, loisirs, sport...) pour renforcer la vitalité de la cohésion sociale.

L'enjeu sera aussi de mobiliser l'ensemble des forces vives, des acteurs mais aussi des habitants des territoires au service de cette ambition.

Et il y a là, je crois, un enjeu important parce que depuis 30 ans on n'a cessé de développer des droits, ce qui est une très bonne chose. Mais on a oublié de rappeler aux Français que pour préserver notre capacité de vivre ensemble, il fallait accompagner le développement de droits d'un développement, non pas de devoirs, mais de responsabilités. En gros, devant l'interventionnisme louable de la collectivité publique, les Français se sont, en quelque sorte, déresponsabilisés. Et on a confié à l'Etat et aux collectivités ce qui autrefois incombait aux solidarités amicales, familiales ou de voisinages.

Or, une société ne peut fonctionner qu'avec une solidarité construite par l'Etat et les collectivités locales. Il est essentiel de retrouver le goût des autres et de restaurer les liens qui se sont dégradés.

Donc, avec ce schéma nous allons réinventer l'action sociale mais plus globalement nous allons réinventer l'action publique en irriguant toutes nos politiques publiques de cette exigence de reconstruire les liens sociaux. Parce qu'une société ne peut fonctionner que si elle est unie.

Ainsi, avec ce schéma de développement social, nous allons mettre en œuvre une solidarité décuplée, elle s'appelle la Fraternité, devise essentielle de notre Pacte Républicain.

Je sais que cette ambition vous motive, pour la grande majorité, puisque vous avez participé activement aux premiers travaux dont Joëlle Abadie nous rendra compte dans la présentation de son rapport.

Mais l'objet de cette session est aussi financier puisque nous nous réunissons habituellement à la moitié de l'année pour ajuster le budget.

Cette année encore la modification que je vous propose d'apporter au budget primitif est assez modeste.

Elle est néanmoins intéressante pour le soutien à l'activité économique puisqu'il vous est proposé de basculer 1,1 million d'euros de dépenses initialement prévues en fonctionnement vers l'investissement. On ne crée pas de charges nouvelles, c'est simplement un changement d'affectation rendu possible en partie grâce aux économies réalisées sur la viabilité hivernale en raison des faibles précipitations.

La dimension marginale de cette modification budgétaire prouve la fiabilité et la sincérité du budget initialement prévu.

Je vous rappelle une nouvelle que ce travail réalisé, par les services mais aussi par votre implication, pour fiabiliser le budget initial nous permet d'économiser des frais financiers en ne recourant pas inutilement à l'emprunt pour couvrir des dépenses mal évaluées.

Dans le domaine financier, je voudrais vous rendre compte de 3 informations qui ne font pas partie de l'ordre du jour de cette assemblée plénière mais dont l'importance justifie selon moi cette petite digression dans l'introduction de la session.

D'abord, vous dire que le Département a obtenu 6,1 millions d'euros de subventions européennes dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne-France-Andorre. Ces subventions ont été attribuées pour soutenir 4 projets du Département pendant les 3 prochaines années : sécurité de la route d'accès au tunnel d'Aragnouet (Securus), valorisation des produits locaux et circuits courts (Inspyr), promotion touristique des Pyrénées centrales (Pyrénées Trip) et attractivité du site de Gavarnie (PMPPM2).

Le Département des Hautes-Pyrénées est le principal bénéficiaire de la région Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon.

Et si nous obtenons ces bons résultats c'est d'abord parce que nous avons su construire une coopération de qualité avec l'Aragon autour de structures communes tels que le consortium du tunnel, le groupement Européen de coopération transfrontalière HP-HP ou le Comité de gestion de Gavarnie -Mont Perdu.

Ensuite, vous informer que suite au dossier d'intention que nous avons déposé auprès de l'Etat en fin d'année dernière pour bénéficier du Fonds pour la Société Numérique (FSN) pour l'aménagement Très Haut Débit du Département, (dossier d'intention dont nous avons délibéré le 23 octobre 2015), nous avons été invités à présenter notre projet auprès du Conseil national de concertation France Très Haut Débit. Nous avons fait cette présentation la semaine dernière avec Jacques Brune, Président de la région

haut-débit, nos collaborateurs Chantal Bayet et Philippe Collet et notre AMO, le cabinet Tactis. L'échange a été constructif et s'est conclu par un satisfecit de la part de l'Etat. Je vous rappelle que l'enjeu budgétaire représente près de 92 M€ et que l'Etat viendrait à hauteur de 23 M€, soit 25%.

Enfin, nous avons été Lauréat de l'appel à projet national pour les Territoires à Energie Positive au titre de notre projet de rénovation du bâtiment de la délégation militaire. Ce titre nous permet de bénéficier d'une aide de 400 000 € et d'un prêt de l'ordre de 4 millions d'euros à taux 0 de la Caisse des Dépôts et Consignation, remboursable sur 20 ans.

Sur ces bonnes nouvelles je ferme la parenthèse et ouvre sans plus tarder l'examen des rapports de la session.

Merci pour votre attention.

Michel Pélieu
Président du Département des Hautes-Pyrénées